

Questions orales

L'hon. Monique Bégin (ministre suppléant du Revenu national): Monsieur l'Orateur, j'avais bien compris le problème tel que l'a exposé le député de Winnipeg-Nord-Centre. Il s'agit d'une répétition de la même question. J'ai dit que je me renseignerais sur les détails de l'affaire, en commençant bien-sûr par la date, pour savoir si elle est antérieure ou postérieure à l'annulation de la circulaire, et ainsi de suite. Je ferai rapport le plus tôt possible.

* * *

PETRO-CANADA**L'ACQUISITION DE HUSKY OIL—LE RÔLE DE L'ANCIEN PRÉSIDENT DE L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE**

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il semble que nous ayons appris l'existence de nouveaux conflits d'intérêts dans les activités de M. Marshall Crowe, l'ancien président de l'Office national de l'énergie. Le ministre n'ignore pas que M. Crowe est un des administrateurs de Petro-Canada. Il est également un des administrateurs de la société Energy Ventures Ltd. de Boston qui, paraît-il, fait office d'agent de la société Alberta Gas Trunk Lines qui soumissionne pour l'achat de la société Husky.

Que va faire le ministre pour mettre un terme à cette situation, car il est anormal qu'un des membres du conseil d'administration de Petro-Canada soit également administrateur d'une société qui soumissionne pour essayer de mettre la main sur la même société que Petro-Canada?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, si j'ai bien entendu, le député prétend que M. Crowe est administrateur de Petro-Canada. C'est faux.

M. Hnatyshyn: Monsieur l'Orateur, j'espère que le ministre vérifiera quel lien existe entre M. Crowe et Petro-Canada.

M. Gillespie: Vous pouvez vérifier.

M. Hnatyshyn: Étant donné que le gouvernement est profondément engagé dans cette aventure, approuvez-vous M. Crowe d'avoir accepté un poste de conseiller à la société Dominion Securities, qui sert de conseiller financier à la société Alcan Pipelines, un mois seulement après avoir démissionné du poste de président de l'Office national de l'énergie?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, je pense que l'on a posé ces questions hier au premier ministre qui a fourni des réponses très satisfaisantes, à mon avis.

Des voix: Oh, oh!

M. Hnatyshyn: Nous n'avons pas obtenu de réponse du tout.

M. Hees: Il a dit que vous alliez répondre aujourd'hui.

[M^{lle} MacDonald.]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LA PÊCHE**

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le 13 juin 1978, le département du Trésor des États-Unis a annoncé qu'il n'imposerait pas de droits, en guise de représailles, sur le poisson de fond canadien, du moins jusqu'au 4 janvier de l'an prochain. Dans sa déclaration, le département précise que si, selon lui, certaines mesures équivalaient à des subventions, le Canada avait convenu de «supprimer presque entièrement» ces subventions d'ici le 1^{er} octobre. Ces subventions sont: les paiements en espèces versés aux pêcheurs et aux transformateurs de poisson canadiens par les gouvernements fédéral et provinciaux; les paiements en espèces destinés à financer la construction de bateaux de pêche; les subventions accordées pour les installations de pêche et les prêts accordés pour la construction de navires et d'installations de transformation, sans doute les subventions et prêts accordés en vertu des programmes d'expansion régionale. Le gouvernement canadien a-t-il convenu de supprimer toutes ces formes d'aide, en plus de la subvention de 2c. la livre qu'il a accepté d'abandonner d'ici le 1^{er} octobre?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur, ce n'est pas exact. Les négociations, que je suis extrêmement reconnaissant aux États-Unis d'avoir menées de façon si efficace de notre point de vue, portaient exclusivement sur l'aide aux pêcheurs et aux navires de pêche. Nous n'avons pas eu—du moins pas moi personnellement—de négociations concernant directement les subventions à la construction de navires et autres subventions, que nous continuons de considérer comme une partie de notre programme d'aide à l'expansion régionale et qui ne constituent nullement une aide particulière à l'entrée des produits canadiens de la pêche aux États-Unis.

M. l'Orateur: Le député de Saint-Jean-Est.

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, Saint-Jean-Ouest. Il y a deux députés de Saint-Jean. Le gouvernement américain a fait paraître un communiqué où l'on parlait de subventions, autres que celles qu'a mentionnées le ministre, comme s'il s'agissait de prêts. Le ministre se souviendra sans doute que dans le cas de Michelin, il s'est agi d'une aide du MEER à une région défavorisée, ce qui n'a pas empêché les Américains d'imposer des droits compensatoires. Au surplus, le communiqué signale que le Canada connaîtra une réduction de 92 p. 100 d'ici au 1^{er} octobre. Le ministre croit-il vraiment que nous ne devons rien faire de plus pour que la situation se maintienne, à la suite des communiqués du Conseil du Trésor des États-Unis?

M. Jamieson: Non, monsieur l'Orateur. Je ne pense pas que nous puissions maintenant cesser de faire quoi que ce soit. Toutefois, j'insiste sur le fait que le problème principal auquel on se heurtait était dû aux 2c. la livre que l'on verse dans le cas du poisson, ce qui est une subvention directe. C'est pourquoi nous nous sommes avant tout efforcés de résoudre ce problème. Les autres questions sont à l'étude depuis nombre d'années. De fait, le député a fait allusion au cas de Michelin, qui est un point de friction depuis que cette usine existe.